

UN DIALOGUE MONDIAL SUR LE FÉDÉRALISME

La pratique du fédéralisme fiscal : perspectives comparatives

FEUILLE DE STYLE THÉMATIQUE (ÉBAUCHE)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Ce thème porte sur la pratique du fédéralisme fiscal. Le fédéralisme fiscal concerne la prise de décisions économiques dans un régime fédéral où les décisions du secteur public sont prises par divers ordres de gouvernement. On estime généralement que l'enjeu fondamental du fédéralisme fiscal est celui de l'attribution, soit l'attribution des responsabilités en matière de fiscalité, de dépenses et de réglementation entre les divers ordres de gouvernement. La façon dont on traite la question de l'attribution détermine la nature des relations fiscales entre ordres de gouvernement. Les relations fiscales intergouvernementales sont déterminées par la structure des transferts entre ordres de gouvernement, par la répartition de l'espace fiscal et par toute disposition donnant à un ordre de gouvernement la capacité d'influencer les décisions d'un autre ordre en recourant à des moyens financiers. La décentralisation des fonctions suscite également auprès de divers gouvernements le désir et la possibilité de coordonner ou d'harmoniser leurs politiques. Cette coordination peut s'exercer horizontalement entre gouvernements d'un même ordre, ou verticalement entre gouvernements relevant d'ordres différents. L'émergence d'une nouvelle économie mondiale « sans frontières » et de conflits internes au sein de certains pays complique la situation et soulève de nouveaux défis en matière de fédéralisme constitutionnel. Ces défis ont pour origine la difficulté de plus en plus grande qu'éprouvent les États-nations à réglementer certaines activités économiques à mesure que les frontières deviennent plus poreuses et que les technologies de l'information affaiblissent leur capacité de maîtriser la circulation de l'information. En raison de la mondialisation, il est de plus en plus clair que les États-nations sont trop petits pour s'attaquer à de grands enjeux et trop grands pour s'attaquer à de petits enjeux. Les conflits internes incitent certains pays unitaires à envisager des solutions « fédérales » pour résoudre des problèmes à caractère ethnique ou régional.

La nature du fédéralisme fiscal, c'est-à-dire l'aménagement des responsabilités entre les divers ordres de gouvernement et les arrangements fiscaux y afférents, varie sensiblement d'un pays fédéral à un autre. Ces pays tirent parti de la diversité de leurs arrangements; ils se font mutuellement part de leurs expériences en vue de renforcer les modalités de gouvernance privilégiant la

responsabilisation. Les pratiques novatrices de certains pays peuvent également être une source d'inspiration pour d'autres. Dans ce contexte, le thème du fédéralisme fiscal pourrait être un élément essentiel du dialogue mondial sur le fédéralisme, le bilan des succès et des échecs assurant un progrès des connaissances dans les autres pays fédéraux.

Ce thème vise à étudier l'éventail des arrangements fiscaux utilisés dans 12 pays très différents (ces pays ont un régime fédéral ou de type fédéral), et d'un pays important doté d'un régime quasi fédéral, d'analyser leur raison d'être et leur efficacité et de mieux comprendre leur lien avec le fédéralisme. Comme il s'agit de favoriser un dialogue mondial en aidant les pays à se faire mutuellement part de leurs expériences respectives, les chapitres consacrés aux pays devraient expliquer non seulement les mécanismes institutionnels formels, mais également les modalités de fonctionnement pratique, de façon à ce qu'ils soient bien compris. Cette feuille de style fait office de guide et indique les informations que l'on devrait trouver dans chaque chapitre. Les questions qui ne s'appliquent pas à un pays particulier doivent être ignorées. Si, toutefois, la feuille de style ne mentionne pas de questions qui sont pertinentes dans le cas d'un pays, ou s'il propose une perspective trop étroite, veuillez en informer le coordonnateur thématique (ashah@worldbank.org) pour qu'il puisse effectuer les modifications qui s'imposent et faire en sorte que les résultats soient le plus utiles possible. Les vues exprimées dans les diverses sections devraient correspondre, non pas aux opinions personnelles de l'auteur, mais au consensus établi dans le cadre du dialogue des pays. Chaque chapitre, tableaux et annexes compris, ne devrait pas compter plus de 10 000 mots.

Section 1. Aperçu général du pays

- Décrivez brièvement les principales caractéristiques du pays pour faciliter la compréhension de votre chapitre. Quelle est la taille de la population? Quelle en est la composition ethnique, religieuse, linguistique, culturelle, etc.? Comment les diverses composantes sont-elles réparties entre les unités constitutives? Quelle est la superficie du territoire? Celui-ci comporte-t-il des caractéristiques qui influent sur la structure et le fonctionnement de la fédération? Combien d'unités constitutives y a-t-il? Comment se comparent-elles du point de vue de la taille de la population, de la superficie du territoire, de la richesse et de l'influence nationale? Y a-t-il des données historiques ou politiques dont il faut tenir compte pour comprendre les arrangements fiscaux ou les institutions fiscales?
- Décrivez brièvement les principales caractéristiques du régime politique. Repose-t-il uniquement sur le principe de la représentation ou comporte-t-il une part de démocratie directe? S'agit-il d'une république ou a-t-on maintenu une forme de monarchie? Comment fonctionne le régime des partis politiques? Existe-t-il des partis qui occupent une place dominante et qui se succèdent au pouvoir? Le régime juridique est-il fondé sur la common law, sur le droit civil, sur un autre type de droit ou sur un

amalgame d'influences? Le régime politique est-il stable, récent ou instable? Comment les autorités infranationales (pouvoirs exécutifs et conseils) sont-elles choisies? A-t-on recours à des élections directes, à des élections indirectes ou à des nominations?

- Donnez un aperçu des institutions politiques du pays afin que les données plus détaillées présentées ultérieurement puissent être situées dans un contexte approprié.
- Comment le gouvernement doit-il rendre compte de ses activités aux citoyens? Y a-t-il des normes ou des restrictions sociales s'appliquant à l'exercice de ses activités? Les arrangements institutionnels – dispositions législatives, juridiques ou judiciaires, société civile, etc. – permettent-ils d'exercer une surveillance des gouvernements? Y a-t-il des mesures permettant des formes de démocratie directe ou la tenue de référendums? Existe-t-il une charte des droits des citoyens? Est-ce que les groupes ethniques et les minorités jouissent d'une protection contre les abus des autorités gouvernementales?
- Présentez les indicateurs économiques de base, notamment le taux de croissance économique, la composition de l'activité économique, la structure des échanges commerciaux, la dépendance à l'égard des ressources naturelles, le poids de la dette et les contraintes extérieures.

Section 2. La structure politique et la répartition des pouvoirs fiscaux

- Décrivez brièvement le modèle fédéral. Comment les compétences fiscales sont-elles réparties, de manière constitutionnelle ou législative, entre les autorités fédérales, étatiques et locales? (Les administrations locales sont-elles des « servantes » des administrations étatiques/provinciales?) Comment ces pouvoirs sont-ils exercés? Quels écarts observe-t-on entre les responsabilités *de facto* et les responsabilités *de jure*?
- Quelle est la répartition actuelle des responsabilités en matière de dépenses et de réglementation? Veuillez fournir des informations détaillées selon chaque sous-fonction, en précisant les responsabilités concernant la mise en œuvre des décisions à caractère exécutif ou réglementaire.
- Les compétences sont-elles attribuées selon le principe de subsidiarité? Bref, les décisions sont-elles confiées aux autorités les plus proches du peuple à moins qu'il y ait des arguments probants en faveur d'une attribution à un niveau plus élevé? Si tel n'est pas le cas, quels sont les fondements de la répartition des compétences? Dans quels domaines les relations intergouvernementales sont-elles caractérisées par l'harmonie? Dans quels domaines sont-elles caractérisées par une absence d'harmonie et pourquoi et comment envisage-t-on de surmonter cette difficulté?
- Quelles sont les valeurs communes – équité verticale, équité horizontale, importance relative accordée aux services sociaux et au budget militaire,

accès aux services pour les pauvres et les groupes défavorisés, protection des femmes et des minorités, appui à l'action affirmative – dont se réclame le pays? Comment les compromis entre équité, efficacité et croissance sont-ils évalués? Quelles sont les opinions au sujet du rôle du secteur public et des solutions que le marché privé peut offrir dans le domaine des services publics? Dans quelle mesure l'opinion publique appuie-t-elle des programmes de solidarité et de péréquation entre états?

- Quels sont les mécanismes en vertu desquels les autorités fédérales exercent une influence sur les politiques infranationales et vice-versa? Les échelons supérieurs ont-ils la possibilité d'intervenir dans les décisions que prennent les échelons inférieurs en matière de dépenses?
- Quels sont les domaines fiscaux ou budgétaires qui sont à l'origine de conflits entre les divers ordres de gouvernement au sein de la fédération? Existe-t-il des arrangements institutionnels pour régler ces conflits?
- Décrivez la nature et l'ampleur de l'asymétrie entre les autorités infranationales et indiquez l'asymétrie qui en résulte dans les arrangements fiscaux (par exemple, entre les états/provinces et les « territoires »).
- Quel est le fondement constitutionnel/légal des administrations locales? Quelle est la structure institutionnelle des administrations locales? Comment les administrations locales se concertent-elles pour assurer la prestation de services métropolitains, urbains et ruraux? Le principe de l'autonomie gouvernementale (« *home rule* ») est-il respecté? Comment assure-t-on la surveillance des administrations locales?
- Quelles sont les règles institutionnelles garantissant l'union économique commune? Y a-t-il des dispositions constitutionnelles ou juridiques qui empêchent toute discrimination ou érection de barrière par des unités infranationales dans le domaine du commerce et de la mobilité des facteurs? Quelles sont les préoccupations concernant les restrictions internes à une union économique?

Section 3. Le fédéralisme fiscal et la gestion macroéconomique

- Quels sont les mécanismes de coordination en matière de politique économique et budgétaire?
- Quel est le cadre institutionnel relatif à la politique monétaire? La banque centrale est-elle indépendante du gouvernement national? Son mandat se limite-t-il uniquement à la stabilité des prix ou est-il d'une portée plus grande? Quels sont les principaux enjeux en ce qui concerne la politique monétaire?
- Quel est le contexte institutionnel de la politique fiscale (budgétaire)? Comment coordonne-t-on cette politique entre les unités constituantes? Les contraintes budgétaires douces soulèvent-elles des difficultés? Y a-t-il une législation en matière de responsabilité fiscale (budgétaire) imposant des règles en matière de coordination et de discipline fiscales

et budgétaires? Quel cadre a-t-on établi pour gérer la dette publique? Existe-t-il des règles concernant la répartition du crédit entre les unités constitutantes? Quels sont les problèmes concernant la discipline budgétaire et la coordination de la politique fiscale (budgétaire)?

Section 4. Enjeux relatifs aux responsabilités de prélèvement des recettes

- Quels sont les pouvoirs dont disposent les unités des divers ordres de gouvernement (fédéral, intermédiaire, local) pour prélever des recettes? Qui détermine l'assiette et les taux et qui se charge de percevoir les recettes? Y a-t-il des accords de perception des impôts? Y a-t-il des impôts mixtes? Y a-t-il des accords de partage de l'assiette des impôts?
- Y a-t-il des problèmes particuliers concernant le financement des services locaux et métropolitains et les services ruraux?
- Quelle est la marge d'autonomie dont disposent les autorités infranationales? Quels sont les principaux enjeux actuels concernant l'attribution des pouvoirs d'imposition et l'administration des impôts? Le régime fiscal est-il harmonisé? Quelles sont les difficultés auxquelles se heurtent les administrations fiscales des autorités infranationales? Y a-t-il des raisons de craindre que la concurrence fiscale conduise au phénomène de la spirale vers le bas (« *race to the bottom* »)? Existe-t-il des conflits entre les diverses autorités gouvernementales concernant les recettes prélevées sur l'environnement et les ressources naturelles?

Section 5. Préoccupations en matière d'équité et d'efficacité fiscales et transferts fiscaux intergouvernementaux

- Y a-t-il des déficits fiscaux verticaux ou horizontaux et, le cas échéant, comment sont-ils comblés? Comment les transferts fiscaux sont-ils structurés? Veuillez fournir une classification des subventions selon les catégories suivantes : subventions à usage général et subventions à usage particulier; subventions complétées par l'apport d'un autre montant et subventions non complétées par l'apport d'un autre montant. Indiquez l'importance relative de chaque catégorie de subvention dans les budgets nationaux et infranationaux. Les conceptions concordent-elles avec les objectifs?
- Veuillez expliquer, s'il y a lieu, les préoccupations en matière de transparence et d'obligation de rendre compte que soulèvent le processus en vertu duquel sont déterminés le niveau et la répartition des transferts fiscaux et l'importance relative des procédures intergouvernementales, des mesures fédérales unilatérales et des organismes jouissant d'une marge d'autonomie vis-à-vis du gouvernement? Veuillez également faire part de certaines réflexions sur la politique des arrangements fiscaux.
- Quelle est la nature des disparités fiscales? Veuillez mentionner quelques indicateurs qualitatifs et quantitatifs concernant les variations de capacité

fiscale et de prestation de services entre unités constituantes et entre régions urbaines et régions rurales au sein d'une même unité constituante. Donnez des informations sur les principales causes des disparités fiscales, notamment sur l'ampleur relative des disparités au titre des « besoins » et de celles au titre des sources de recettes (ressources naturelles comprises), ainsi que sur la structure de ces disparités (sont-elles asymétriques?).

- Les disparités fiscales retiennent-elles l'attention des décideurs et des élus? Le cas échéant, décrivez les principales initiatives ou politiques que l'on a adoptées et les objectifs qui les sous-tendent. Quel a été l'impact de ces mesures et jusqu'à quel point ont-elles ou peuvent-elles réduire sensiblement les disparités fiscales observées? Quelles sont les principales préoccupations à l'heure actuelle en ce domaine?
- Y a-t-il des transferts de péréquation fiscale fondés sur une norme explicite de péréquation? Le régime de péréquation est-il fondé sur la capacité fiscale, sur les besoins fiscaux, sur un autre concept? Qui formule des recommandations sur le montant devant être affecté à la péréquation et sur les critères de répartition? Un organisme du gouvernement fédéral? Une commission indépendante? Qui prend les décisions finales au sujet du montant devant être affecté à la péréquation et des critères de répartition? Qui effectue ces transferts? Un échelon supérieur? S'agit-il de transferts « à la Robin des Bois » entre unités d'un même ordre de gouvernement? Ou s'agit-il d'un régime combinant des éléments des deux systèmes? Quel est l'impact général de la péréquation fiscale? La péréquation qui en résulte demeure-t-elle partielle?
- Décrivez les rapports entre les transferts de péréquation, les autres transferts (notamment les transferts à usage particulier) et les autres politiques des échelons supérieurs de gouvernement – visant en particulier à déterminer dans quelle mesure le « fardeau de la péréquation » est porté par des politiques autres que celle des transferts de péréquation (bref, jusqu'à quel point ces politiques comblent-elles les disparités en matière de besoins de dépenses, étant tenu pour acquis que les disparités au titre des recettes sont comblées par les transferts de péréquation).
- Transferts aux administrations locales : les autorités centrales, provinciales/étatiques effectuent-elles des transferts aux administrations locales? Quelle est l'importance relative de ces transferts dans l'ensemble des recettes locales? Comment sont-ils structurés? Indiquez les formules s'il y a lieu.
- Analyse des transferts fiscaux : quel est l'impact des transferts sur l'efficacité des services publics, sur le caractère équitable de leur prestation, sur l'équité interétatique?

Section 6. Le financement des dépenses d'équipement

- Comment les dépenses d'équipement sont-elles financées? Quel est le principal mode de financement et pourquoi l'utilise-t-on? Quelles sont les modalités d'accès au marché du crédit? L'échelon supérieur impose-t-il

- des règles, des restrictions? Offre-t-il de l'aide pour obtenir du crédit? A-t-on recours au financement obligataire? Quelles sont les règles et les restrictions concernant les emprunts à l'étranger?
- Analyse du régime en vigueur et des possibilités de réforme.

Section 7. Les répercussions du fédéralisme fiscal sur le cadre de la gestion publique

- Les organismes du gouvernement national interviennent-ils dans les nominations aux échelons infranationaux? Existe-t-il un corps d'élite fédéral dont les membres sont nommés à des postes de direction aux échelons infranationaux? L'échelon supérieur impose-t-il des contraintes sur l'embauche et les mises à pied aux échelons infranationaux?
- Les ordres étatique et local jouissent-ils d'une certaine autonomie concernant l'embauche et le renvoi des employés? Quelle est la marge d'autonomie et de souplesse dont dispose le pouvoir exécutif aux échelons infranationaux? De quels moyens dispose le gouvernement fédéral s'il veut réduire ou supprimer l'autonomie locale?
- La corruption est-elle un problème grave? Le cas échéant, comment les politiques de lutte contre la corruption des divers ordres de gouvernement sont-elles coordonnées?

Section 8. L'avenir

Ce chapitre doit présenter une synthèse des résultats présentés dans les chapitres précédents et expliquer les grandes réalisations du régime fédéral et les défis qu'il est appelé à relever dans le futur. On devrait y trouver une évaluation des efforts antérieurs de réforme et des orientations futures en matière de réforme. Cette évaluation devrait reposer sur le consensus qui s'est dégagé lors de la table ronde nationale plutôt que sur les opinions personnelles de l'auteur. Si d'importantes réformes du régime fiscal sont en cours de discussion dans le pays faisant l'objet d'une étude de cas, l'étude devrait aborder les questions suivantes :

- Quels sont les motifs invoqués pour justifier la réforme – crise fiscale, conflit ethnique ou régional, nécessité de clarifier les rôles, accès inégal aux ressources, etc.?
- Qui sont les champions des réformes? Quels sont les obstacles aux réformes?
- Quels processus utilise-t-on pour établir un consensus et des coalitions favorables aux réformes?

Observations et questions :

Toute question ou observation concernant cette feuille de style doit être adressée à :

Un Dialogue mondial sur le fédéralisme
Proposition concernant le thème du fédéralisme fiscal

Anwar Shah, Banque mondiale, Mail Stop, J4-103, 1818 H Street, Washington,
DC 20433, USA
Courriel : ashah@worldbank.org
Tél. : +1-202-473-7687

Texte et tableaux de données proposés

Texte 1 : Indicateurs politiques et géographiques de base (obligatoire)

Tableau 2 : Décentralisation politique et administrative

Tableau 3 : Décentralisation fiscale au bénéfice des provinces/états

Tableau 4 : Décentralisation fiscale au bénéfice des administrations locales

Tableau 5 : Responsabilité législative et prestation effective de services par les divers ordres de gouvernement

Tableau 6 : Dépenses directes selon les fonctions et l'échelon de gouvernement

Tableau 7 : Attribution des impôts aux divers ordres de gouvernement

Tableau 8 : Recettes actuelles conservées par les gouvernements à chaque échelon

Tableau 9 : Transferts fédéraux aux états/provinces

Tableau 10 : Déficits fiscaux verticaux

Tableau 11 : Transferts des autorités provinciales/étatiques aux administrations locales

Texte 1

Renseignements requis pour chaque chapitre (intégrés au texte de la section 1)

Nom officiel

Population

Superficie (kilomètres carrés)

PIB par habitant en dollars US (année)

Constitution : année et forme

Ordres de gouvernement

Fondement constitutionnel des administrations locales

Langues officielles

Nombre et types d'unités constitutantes

Population, superficie et PIB par habitant en dollars US de la plus grande unité constituante

Population, superficie et PIB par habitant en dollars US de la plus petite unité constituante

Tableau 2 : Décentralisation politique et administrative

Décentralisation politique	
Fondement constitutionnel des états/provinces	Fort/modéré/faible
Fondement constitutionnel des administrations locales	Fort/modéré/faible
Sauvegarde constitutionnelle contre la destitution arbitraire d'une administration locale	Oui/non
Élections libres de membres de conseils locaux	Oui/non
Élections libres des chefs de conseils locaux	Oui/non
Taux de participation aux élections locales	Élevé/moyen/ faible
Dispositions concernant la destitution d'élus locaux	Oui/non
Contestabilité lors des élections locales	Élevée/moyenne/ faible
Garantie d'existence des administrations locales	Oui/non
Décentralisation politique générale	Élevée/moyenne/ faible
Décentralisation administrative	
Liberté d'embaucher et de renvoyer des fonctionnaires locaux et de fixer leurs modalités d'embauche	Oui/non
Liberté de déléguer ses propres responsabilités	Oui/non
Autorité administrative en matière de réglementation (règlements)	Oui/non
Décentralisation administrative générale	Élevée/moyenne/ faible

Tableau 3 : Décentralisation fiscale au bénéfice des provinces/états

Nature du fédéralisme fiscal	
Réponse en deux parties:	
a) Nombre d'échelons (niveaux) / ordres de gouvernement	
b) centralisé/décentralisé/ non structuré/intégré	
Éventail des responsabilités des autorités établies/provinciales	Ample/limité
Qualité des services des autorités établies/provinciales	Élevée/moyenne/faible
Influence des autorités établies/provinciales sur les politiques nationales	Forte/moyenne/faible
Influence du gouvernement national sur les politiques provinciales	Forte/moyenne/faible
Les recettes provinciales de sources propres sont assez bien proportionnées aux responsabilités	Oui/non
Conformité de l'assiette provinciale des impôts avec le niveau fédéral	Oui/non
Uniformité des taux provinciaux d'un état/province à un autre	Oui/non
Rendement des taxes provinciales/établies	Fort/moyen/ faible
	Fort/moyen/faible
	Oui/non
	Oui/non
La plupart des transferts fédéraux-provinciaux sont inconditionnels et déterminés au moyen d'une formule	Oui/non
	Oui/non
Les recettes des états/provinces financent la plus grande part de leurs dépenses	Oui/non
Les provinces sont responsables de tous les services provinciaux et exercent un contrôle sur ces services	Oui/non
Les provinces sont responsables des questions de santé, d'éducation et d'aide sociale et exercent un contrôle sur ces services.	Oui/non
Autonomie en matière de planification	Oui/non
Autonomie en matière de marchés publics (achats gouvernementaux)	Oui/non
Transferts intergouvernementaux fédéraux-provinciaux	
Réponse en deux parties :	
a) important/peu important	
b) ce qui domine, ce sont les subventions conditionnelles/les subventions inconditionnelles/le partage des impôts/le partage des recettes	
Programme de péréquation :	
Régime de péréquation	Explicite/implicite
Mise en commun des ressources	Arbitraire/formule
Allocation des ressources mises en commun	Arbitraire/formule
Péréquation de la capacité fiscale	Oui/non
Péréquation des besoins de dépenses	Oui/non
Capacité d'emprunter auprès des banques intérieures / d'un échelon plus élevé	Oui/non
Capacité d'émettre des obligations sur le marché intérieur	Oui/non
Capacité d'emprunter auprès des banques étrangères	Oui/non
Capacité d'émettre des obligations sur les marchés étrangers	Oui/non
Décentralisation fiscale générale au bénéfice des états/provinces	Forte/moyenne/faible

Tableau 4 : Décentralisation fiscale au bénéfice des administrations locales

Les administrations locales sont des servantes des états/provinces	Oui/non
Éventail des responsabilités des administrations locales	Ample/limité
Qualité des services des administrations locales	Élevée/moyenne/faible
Influence des administrations locales sur les décideurs étatiques/provinciaux	Forte/moyenne/faible
Influence des administrations locales sur les politiques étatiques/provinciales	Forte/moyenne/faible
Influence des administrations locales sur les politiques fédérales	Forte/moyenne/faible
Rendement fiscal des administrations locales	Fort/moyen/faible
Établissement des taux d'imposition concernant les recettes locales	Oui/non
Établissement de l'assiette fiscale concernant les recettes locales	Oui/non
La plupart des transferts sont inconditionnels et déterminés à l'aide d'une formule	Oui/non
Les recettes locales sont à peu près proportionnées aux responsabilités	Oui/non
Les recettes locales de sources propres financent la plupart des dépenses	Oui/non
Les autorités locales sont responsables de tous les services municipaux et les contrôlent	Oui/non
Les autorités locales sont responsables des questions de santé, d'éducation et d'aide sociale et les contrôlent	Oui/non
Autonomie en matière de planification	Oui/non
Autonomie en matière de marchés publics (achats gouvernementaux)	Oui/non
Transferts intergouvernementaux provinciaux-locaux ou étatiques-locaux (précisez) :	
Réponse en deux parties :	
a) important/peu important	
b) ce qui domine, ce sont les transferts conditionnels/les transferts inconditionnels/le partage des impôts/le partage des recettes	
Programme de péréquation :	
Régime de péréquation	Explicite/implicite
Mise en commun des ressources	Arbitraire/formule
Allocation des ressources mises en commun	Arbitraire/formule
Péréquation de la capacité fiscale	Oui/non
Péréquation des besoins de dépenses	Oui/non
Capacité d'emprunter auprès des banques intérieures/d'un échelon plus élevé	Oui/non
Capacité d'émettre des obligations sur le marché intérieur	Oui/non
Capacité d'emprunter auprès des banques étrangères	Oui/non
Capacité d'émettre des obligations sur les marchés étrangers	Oui/non
Décentralisation fiscale générale au bénéfice des administrations locales	Élevée/moyenne/faible

Tableau 5 : Responsabilité législative et prestation effective de services par les divers ordres de gouvernement

Tableau 6 : Dépenses directes selon les fonctions et le niveau (ordre) de gouvernement

Fonction	Fédéral	Étatique ou provincial	Local	Total
Défense	%	%	%	100%
Service de la dette				100%
Administration générale				100%
Maintien de l'ordre public				100%
Services économiques				100%
Services sociaux				100%
Santé				100%
Éducation				100%
Subventions				100%
TOTAL				100%
Services publics locaux*				100%

*Les « services publics locaux » comprennent : l'enseignement préscolaire et primaire, l'enseignement secondaire, la santé publique, les hôpitaux, les voies urbaines, le transport public, l'eau potable et le traitement des eaux usées, la collecte des ordures ménagères, la distribution de l'électricité, la lutte contre les incendies, le maintien de l'ordre et de la paix publique, les services policiers.

Tableau 7 : Attribution des impôts aux divers ordres de gouvernement

	Détermination		Perception et administration des impôts	Part des recettes (%)			
	de l'assiette	du taux		Fédéral	État/Province	Admin. locales	Tous les ordres
Fédéral							
(indiquez chaque impôt/droit/ prélèvement fédéral)	Fédéral/étatique ou provincial/local	Fédéral/étatique ou provincial/local	Fédéral/étatique ou provincial/local				100%
							100%
Étatique ou provincial							
(indiquez chaque impôt/droit/ prélèvement étatique/provincial)							100%
							100%
Local							
(indiquez chaque impôt/droit/ prélèvement local)							100%
							100%
							100%

Tableau 8 : Recettes actuelles conservées par les gouvernements à chaque niveau (ordre)

	Montant (en \$ US courants – indiquez l'année)	
<i>Fédéral</i>		
Impôts propres		
(indiquez-les tous)		
Recettes non fiscales		
Subventions de sources externes		
Total des recettes fédérales conservées (recettes totales moins transferts aux échelons inférieurs)		
<i>Étatique ou provincial</i>		
Impôts propres		
(indiquez-les tous)		
Recettes non fiscales		
(indiquez-les toutes)		
Subventions reçues du gouvernement fédéral		
Transferts fiscaux		
(indiquez-les tous)		
Autres		
(indiquez-les tous)		
Total des recettes provinciales conservées (recettes totales moins les transferts à l'échelon local)		
<i>Local</i>		
Impôts propres		
(indiquez-les tous)		
Recettes non fiscales		
(indiquez-les toutes)		
Subventions reçues du gouvernement fédéral		
Transferts fiscaux		
(indiquez-les tous)		
Autres		
(indiquez-les tous)		
Subventions reçues des états/provinces (indiquez-les toutes)		
Total des recettes locales		
TOTAL		

Tableau 9 : Transferts fédéraux aux états/provinces

	Agrégat pour tous les états/provinces
Transferts de fonctionnement (en % des dépenses brutes de fonctionnement)	
Transferts de capital (en % des dépenses brutes de capital)	
Total des transferts (en % des dépenses totales)	
Prêts au développement (en % des dépenses de capital brutes)	

Tableau 10 : Déficits fiscaux verticaux

	Total des recettes perçues (en \$ US courants – indiquez l'année)	Total des recettes disponibles, y compris les transferts nets de cet échelon de gouvernement (en \$ US courants – indiquez l'année)	Dépenses (en \$ US courants – indiquez l'année)
National			
Infranational			
Étatique/provincial			
Local			
Tous les ordres			

Tableau 11 : Transferts des autorités provinciales/étatiques aux administrations locales

	Montant (en \$ US courants – indiquez l'année)	Montant par habitant (en \$ US courants – indiquez l'année)	% des recettes locales totales
Impôts partagés (indiquez-les tous)			
Subventions			
Subventions de fonctionnement (indiquez-les s'il y en a plusieurs)			
Subventions de capital			
Total des transferts			
Recettes locales			